



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

industrie sucrière

Question écrite n° 4621

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les salariés de l'entreprise Béghin Say menacée d'éclatement en trois entités distinctes. Non seulement une telle orientation aurait les conséquences les plus dangereuses pour le maintien des sites et de l'emploi mais elle pourrait également menacer l'existence de la filière de l'industrie sucrière française dont des organisations syndicales demandent, tant pour des raisons économiques que sociales, la nationalisation. Il lui demande les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour préserver cette activité industrielle et la situation des salariés.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales suit avec une attention particulière l'évolution de la restructuration en cours du groupe sucrier Béghin-Say, dans la limite des attributions que lui confère l'organisation communautaire du marché du sucre mais avec le souci du devenir des salariés de la filière. C'est dans le même esprit qu'avec le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité il sera attentif aux conséquences sur l'emploi des salariés de la poursuite de la procédure de changement de contrôle de l'entreprise résultant du rachat des parts de capital détenues par le groupe italien Edison par le consortium sucrier français Origny-Naples.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4621

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2002, page 3515

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 750